



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Exercice 2017

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 02 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société «SIAME» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **42 871 513 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **1 701 418 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «SIAME» au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

La charge d'impôt sur les bénéficiaires au titre de l'exercice 2017 a été estimée à 227 mTND du fait que la société ait tenu compte de deux réinvestissements financiers devant être souscrits avant la date limite du 25 juin 2018 leur permettant ainsi de bénéficier de dégrèvement fiscal. A la date d'établissement de ce rapport, les attestations de libération et les déclarations d'investissement relatives à ces réinvestissements ne nous ont pas été communiquées.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 15 606 733 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société SIAME a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 952 156 TND arrêté au 31 décembre 2017.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2017 à 29 486 996 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Autre point

Le contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011 s'est soldé en 2016 par un arrêté de taxation d'office pour un montant de 37 mTND. Cette taxation d'office a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis dont le jugement, rendu le 25 octobre 2017, a confirmé la décision de taxation d'office.

Par ailleurs, une notification au titre des exercices 2012 et 2013 portant sur un redressement total de 121 mTND, a été adressée à la « SIAME » le 20 juillet 2015. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de ces deux vérifications fiscales étant donné que tous les chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ces deux vérifications fiscales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement

rare, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 30 Avril 2018

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME SA » au titre de l'exercice 2017, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2017 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 18 avril 2018.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2017

A-1- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

	En mTND			
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
TOUTALU	390	20	-	410

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 410 mTND au 31 décembre 2017. En 2017, la « SIAME » a facturé des frais de carburant pour 3 mTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 mTND.

TOUTALU n'a rien réglé courant 2017.

A-2- Opérations avec la filiale « CONTACT »

En mTND				
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
CONTACT	118	621	100	639

Les principales opérations enregistrées en 2017 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a alimenté le compte de « CONTACT » pour 200 mTND et a établi une note de débit pour 5 mTND qui correspond aux intérêts y afférents ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 16 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 100 mTND en 2017.

A-3- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

En mTND				
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
ELECTRICA	39	48	37	50

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 37 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 40 mTND l'an ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 8 mTND.

A-4- Opérations avec la filiale « IAT »

En mTND				
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
IAT	-	21	-	21

La « SIAME » a facturé des frais de mission pris en charge pour 21 mTND.

A-5- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

En mTND				
	Solde 2016	Débit	Crédit	Solde 2017
M .H. BEN AYED	-	43	107	86
				-
				22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2017 à 22 mTND.

A-6- Cautions et avals

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2017 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2017 sont les suivantes :

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 28 mai 2015 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 153 043 TND servis sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôts. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;

- Une voiture de fonction ;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 18 avril 2018 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 80 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présentent comme suit (en TND) :


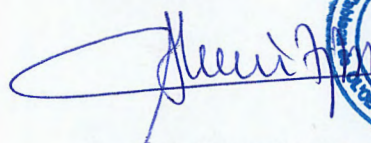
Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2017		
Avantages à court terme		
Salaires	153 043	-
Prime d'intéressement	77 000	100 000
Retraite complémentaire	17 835	4 459
Frais de déplacement	5 400	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Païement en actions	-	-
Total	253 278	104 459

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi



Tunis, le 30 Avril 2018

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2017		31/12/2016
ACTIFS				
<u>Actifs non Courants</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1.1	2 759 907		2 201 445
- Amortissements	-	1 750 054	-	1 731 349
		1 009 853		470 096
Immobilisations corporelles	1.1	25 495 696		24 771 070
- Amortissements	-	20 957 877	-	20 301 501
		4 537 819		4 469 569
Immobilisations financières	1.2	7 128 753		6 702 114
- Provision	-	544 926	-	544 926
		6 583 827		6 157 188
Autres actifs non courants	1.3	-		-
Total des actifs non courants	1	12 131 499		11 096 853
<u>Actifs Courants</u>				
Stocks	2.1	15 606 733		11 681 398
- Provision	-	1 170 298	-	1 223 046
		14 436 435		10 458 352
Clients et comptes rattachés	2.2	11 919 915		12 309 704
- Provision	-	2 556 610	-	2 518 813
		9 363 305		9 790 891
Autres actifs courants	2.3	5 137 308		4 658 311
- Provision	-	538 860	-	652 521
		4 598 448		4 005 790
Placement et autres actifs financiers	2.4	14 265		6 550
- Provision	-	431	-	431
Liquidités et équivalents de liquidités		2 327 992		1 131 764
		2 341 826		1 137 883
Total des actifs courants	2	30 740 014		25 392 916
Total des actifs		42 871 513		36 489 769

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		14 040 000	14 040 000
Réserves		5 137 935	4 687 935
Autres capitaux propres		606 245	460 739
Résultats reportés		2 436 179	2 223 453
Total des capitaux propres avant résultat		<u>22 220 359</u>	<u>21 412 127</u>
Résultat de l'exercice		<u>1 701 418</u>	<u>1 633 526</u>
Total des capitaux propres	3	<u>23 921 777</u>	<u>23 045 653</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	1 070 515	652 142
Total des passifs non courants		<u>1 070 515</u>	<u>652 142</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 069 615	6 736 764
Autres passifs courants	5.2	2 110 788	2 199 318
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	5 698 818	3 855 892
Total des passifs courants	5	<u>17 879 221</u>	<u>12 791 974</u>
Total des passifs		<u>18 949 736</u>	<u>13 444 116</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>42 871 513</u>	<u>36 489 769</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2017	2016
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	6.1	29 486 996	23 514 568
Autres produits d'exploitation	6.2	93 881	36 951
(I) Total des revenus	6	29 580 877	23 551 519
 <u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	652 054	- 223 151
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	- 20 804 496	- 15 504 704
Charges de personnel	6.4	- 3 970 114	- 3 982 806
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	- 626 232	- 42 084
Autres charges d'exploitation	6.6	- 1 394 983	- 1 947 966
(II) Total des charges d'exploitation	-	26 143 771	- 21 700 711
 <u>RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</u>		3 437 106	1 850 808
Charges financières nettes	6.7	- 1 880 020	- 612 366
Produits financiers	6.8	401 344	402 195
Autres gains ordinaires	6.9	53 963	134 845
Autres pertes ordinaires	6.10	- 84 042	-
 <u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		1 928 351	1 775 482
Impôt sur les bénéfices	-	226 933	- 80 043
 <u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>		1 701 418	1 695 439
Eléments exceptionnels		-	- 61 913
 <u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		1 701 418	1 633 526

État des Flux de Trésorerie

(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		1 701 418	1 633 526
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	626 232	42 229
- Variation des stocks	7.1.2 -	3 925 335	1 991 969
- Variation des créances clients	7.1.3 -	74 325	480 067
- Variation des autres actifs	7.1.4 -	486 712	- 1 130 965
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	3 249 600	60 146
- Plus value / cessions d'immobilisations	-	37 800	8 500
- Moins value / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	1 053 078	3 068 472
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1 -	1 362 851	- 1 104 905
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	37 800	8 500
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3 -	450 000	- 250 000
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	39 670	59 286
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5 -	16 309	- 35 381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2 -	1 751 690	- 1 322 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 699 029	- 1 140 150
- Dividendes et autres distributions	7.3.2 -	970 688	- 1 664 005
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	145 506	31 599
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	585 833	715 158
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	1 459 680	- 2 120 596
Variation de trésorerie		761 068	- 374 624
- Trésorerie au début de l'exercice	-	614	374 010
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		760 454	614

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME » sont préparés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ Eléments réévalués

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ Eléments non réévalués

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2017, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2017, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « SIAME » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2017.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, il convient de noter que le conseil d'administration en date du 23 février 2018 a autorisé la cession de la totalité des titres de participation dans la société « SAS MAYTEL » soit 8 000 actions pour un prix forfaitaire de 300 000 €.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 18 avril 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 35 564 695 TND au 31 décembre 2017 contre 33 854 968 TND au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 759 907	2 201 445	558 462
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.1	25 495 696	24 771 070	724 626
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 128 753	6 702 114	426 639
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	180 339	-
TOTAL		35 564 695	33 854 968	1 709 727

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 12 131 499 TND au 31 décembre 2017 contre 11 096 853 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 009 853	470 096	539 757
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 537 819	4 469 569	68 250
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 583 827	6 157 188	426 639
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	-	-	-
TOTAL	12 131 499	11 096 853	1 034 646

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2017

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	2 201 445	558 462	-	2 759 907	1 731 349	18 705	-	1 750 054	1 009 853
Investissement de recherche et de développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concessions, marques, brevets et licences	1 003 932	-	-	1 003 932	1 003 932	-	-	1 003 932	-
Logiciels	215 176	71 639	-	286 815	210 413	18 705	-	229 118	57 697
Activités de développement en cours	465 333	486 823	-	952 156	-	-	-	-	952 156
2 - Immobilisations Corporelles	24 771 070	804 389	79 763	25 495 696	20 301 501	736 139	79 763	20 957 877	4 537 819
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 801 662	-	-	4 801 662	3 007 230	172 440	-	3 179 670	1 621 992
Bâtiments industriels	4 161 351	-	-	4 161 351	2 510 614	153 712	-	2 664 326	1 497 025
Bâtiments administratifs	501 831	-	-	501 831	452 755	15 200	-	467 955	33 876
Insatallations générales, agencements et aménagements	138 480	-	-	138 480	43 861	3 528	-	47 389	91 091
2.3 Matériels & Outillages	16 365 598	264 791	-	16 630 389	14 741 694	390 846	-	15 132 540	1 497 849
2.3.1 Matériels Industriels	8 747 567	75 312	-	8 822 879	7 636 915	196 935	-	7 833 850	989 029
2.3.2 Outillages industriels	5 532 762	121 280	-	5 654 042	5 194 679	117 739	-	5 312 418	341 624
2.3.3 Pièces de rechange et outillages Immobilisés	2 085 269	68 199	-	2 153 468	1 910 100	76 172	-	1 986 272	167 196
Pièces de rechange immobilisées	1 845 275	61 531	-	1 906 806	1 677 625	69 879	-	1 747 504	159 302
Petits outillages immobilisés	239 994	6 668	-	246 662	232 475	6 293	-	238 768	7 894
2.4 Matériels de transport	820 127	238 584	79 763	978 948	630 566	94 364	79 763	645 167	333 781
Matériels de transport de biens	140 152	-	-	140 152	140 152	-	-	140 152	-
Matériels de transport de personnes	679 975	238 584	79 763	838 796	490 414	94 364	79 763	505 015	333 781
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 323 860	59 823	-	2 383 683	1 922 011	78 489	-	2 000 500	383 183
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 269 945	4 266	-	1 274 211	928 688	34 133	-	962 821	311 390
2.5.2 Matériels de bureaux	1 051 101	55 557	-	1 106 658	990 509	44 356	-	1 034 865	71 793
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
2.6 Immobilisation corporelles en cours	408 544	241 191	-	649 735	-	-	-	-	649 735
Total général	26 972 515	1 362 851	79 763	28 255 603	22 032 850	754 844	79 763	22 707 931	5 547 672

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2017 à 7 128 753 TND contre 6 702 114 TND au 31 décembre 2016. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	6 893 634	6 443 634	450 000
EMPRUNT NATIONAL		12 000	16 000	- 4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	75 549	85 022	- 9 473
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	147 570	157 458	- 9 888
TOTAL		7 128 753	6 702 114	426 639

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME » s'élève au 31 décembre 2017 à 6 893 634 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-
CONTACT	2 529 850	2 529 850	-
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	597 670	-
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	34 816	34 816	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000	-	150 000
TOUTALU	2 301 450	2 001 450	300 000
TOTAL	6 893 634	6 443 634	450 000

- Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2017
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	300 000
TOTAL	450 000

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées à 471 456 TND :

DESIGNATION	En TND		
	BRUT	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-
ELECTRICA	825 595	-	825 595
CONTACT	2 529 850	-	2 529 850
EPICORPS	36 263	- 36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	- 50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816
INNOV-ALLIANCE-TECH	150 000	-	150 000
TOUTALU	2 301 450	- 167 193	2 134 257
TOTAL	6 893 634	- 471 456	6 422 178

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de 2017 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2016	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2017
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	85 022	30 197	39 670	-	75 549
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	85 022	30 197	39 670	-	75 549

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2017 un solde débiteur de 147 570 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	92 552	92 283	269
CONSIGNATION CONTENEURS	51 743	61 900	- 10 157
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
TOTAL	147 570	157 458	- 9 888

Au 31 décembre 2017, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2017 un solde nul, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	180 339	-
TOTAL	180 339	180 339	-

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 30 740 014 TND au 31 décembre 2017 contre 25 392 916 TND au 31 décembre 2016. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STOCKS	2.1	14 436 435	10 458 352	3 978 083
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	9 363 305	9 790 891	- 427 586
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 598 448	4 005 790	592 658
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 341 826	1 137 883	1 203 943
TOTAL		30 740 014	25 392 916	5 347 098

2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 10 458 352 TND au 31 décembre 2016 à 14 436 435 TND au 31 décembre 2017 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 017 201	- 124 761	892 440
PIÈCES COMPOSANTES	9 365 063	- 411 585	8 953 478
PIÈCES FABRIQUÉES	816 596	- 102 935	713 661
PRODUITS CONSOMMABLES	323 124	- 29 193	293 931
PRODUITS FINIS	4 084 749	- 501 824	3 582 925
TOTAL	15 606 733	- 1 170 298	14 436 435

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, une valeur nette de 9 363 305 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STEG	3 332 024	3 175 022	157 002
CLIENTS LOCAUX	1 642 082	2 536 100	- 894 018
CLIENTS ÉTRANGERS	3 758 615	3 257 092	501 523
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	502 990	725 538	- 222 548
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	2 684 204	2 615 952	68 252
TOTAL	11 919 915	12 309 704	- 389 789
PROVISIONS	- 2 556 610	- 2 518 813	- 37 797
ENCOURS CLIENTS NETS	9 363 305	9 790 891	- 427 586

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 1,5% en passant de 2 518 813 TND au 31 décembre 2016 à 2 556 610 TND au 31 décembre 2017.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élevaient au 31 décembre 2017 à 4 598 448 TND contre 4 005 790 TND au 31 décembre 2016.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	388 935	232 440	156 495
AVANCE FOURNISSEUR	539 986	626 080	- 86 094
ACOMPTES AU PERSONNEL	88 143	81 697	6 446
ETAT, IMPOTS ET TAXES	2 089 294	1 798 074	291 220
DEBITEURS DIVERS	1 685 859	995 151	690 708
PRODUITS A RECEVOIR	197 138	122 423	74 715
COMPTES D'ATTENTE	37 379	733 478	- 696 099
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	110 574	68 968	41 606
TOTAL BRUT	5 137 308	4 658 311	478 997
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-	- 97 957	97 957
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION SUR REPORT IS	-	- 13 002	13 002
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	- 2 702	2 702
TOTAL PROVISION	- 538 860	- 652 521	113 661
TOTAL NET	4 598 448	4 005 790	592 658

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2017, 2 341 826 TND contre 1 137 883 TND au 31 décembre 2016 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
PLACEMENTS	10 265	2 550	7 715
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 567 416	1 103 302	464 114
BANQUES ET CAISSES	760 576	28 462	732 114
PROVISIONS	- 431	- 431	-
TOTAL	2 341 826	1 137 883	1 203 943

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2017 à 23 921 777 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2016	MVTS	31/12/2017
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	- 171 425	-	- 171 425
S/TOTAL 1	13 868 575	-	13 868 575
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	1 969 958	450 000	2 419 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 322	-	- 203 322
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	4 859 360	450 000	5 309 360
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	427 748	- 21 923	405 825
RESERVE POUR FONDS PERDUS	29 113	- 5 245	23 868
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	3 878	172 674	176 552
S/TOTAL 3	460 739	145 506	606 245
RESULTATS REPORTEES	2 223 453	212 726	2 436 179
S/TOTAL 4	2 223 453	212 726	2 436 179
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	21 412 127	808 232	22 220 359
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 633 526	67 892	1 701 418
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	23 045 653	876 124	23 921 777

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ACTIO NS PROPRES	ACTIONS RACHETÉES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2016	14 040 000	2 097 236	126 217	- 171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	427 748	29 113	3 878	1 969 958	1 633 526	23 045 653
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450 000	- 450 000	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 923	-	-	-	-	21 923
RESERVE POUR FONDS PERDUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 245	-	-	-	5 245
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172 674	-	-	172 674
RESULTATS REPORTES	-	200 726	12 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 212 726	-
AUTRES COMPLEMENTES D'APPORT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RACHAT D'ACTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 970 800	- 970 800
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION DE CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT 2017														1 701 418	1 701 418
Solde au 31/12/2017	14 040 000	2 297 962	138 217	- 171 425	1 404 000	300 000	925 238	-203 322	463 486	405 825	23 868	176 552	2 419 958	1 701 418	23 921 777

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 1 070 515 TND au 31 décembre 2017, contre 652 142 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	1 070 515	652 142	418 373
TOTAL	1 070 515	652 142	418 373

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, 17 879 221 TND contre 12 791 974 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	10 069 615	6 736 764	3 332 851
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 110 788	2 199 318	- 88 530
PASSIFS FINANCIERS	5.3	5 698 818	3 855 892	1 842 926
TOTAL		17 879 221	12 791 974	5 087 247

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, ce poste s'élève à 10 069 615 TND contre 6 736 764 TND au 31 décembre 2016, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS	8 241 464	5 665 402	2 576 062
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 653 236	966 371	686 865
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	174 915	104 991	69 924
TOTAL	10 069 615	6 736 764	3 332 851

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2017, 2 110 788 TND contre 2 199 318 TND au 31 décembre 2016. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTE	98 557	-	98 557
PERSONNEL	556 041	523 371	32 670
ETAT, IMPOTS ET TAXES	687 907	958 809	- 270 902
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 820	32 708	112
AUTRES CHARGES A PAYER	407 661	336 488	71 173
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	309 122	329 262	- 20 140
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-
TOTAL	2 110 788	2 199 318	- 88 530

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2017, le solde de cette rubrique totalisant 5 698 818 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	5 698 696	3 826 816
CONCOURS BANCAIRES		122	29 076
TOTAL		5 698 818	3 855 892

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2017 à 5 698 696 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2017	31/12/2016
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	5 400 000	3 700 971
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	900 000
FINANCEMENTS EN DEVISES	1 000 000	650 971
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 700 000	2 150 000
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	298 696	125 845
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	286 032	118 572
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	12 664	7 273
TOTAL	5 698 696	3 826 816

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2017 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 1 701 418 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		2017	2016	VARIATION
REVENUS	6.1	29 486 996	23 514 568	5 972 428
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	652 054	- 223 151	875 205
PRODUCTION		30 139 050	23 291 417	6 847 633
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 20 804 496	- 15 504 704	- 5 299 792
MARGE / COUT MATIÈRES		9 334 554	7 786 713	1 547 841
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	93 881	36 951	56 930
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 3 970 114	- 3 982 806	12 692
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 626 232	- 42 084	- 584 148
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 394 983	- 1 947 966	552 983
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 437 106	1 850 808	1 586 298
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 880 020	- 612 366	- 1 267 654
PRODUITS FINANCIERS	6.8	401 344	402 195	- 851
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	53 963	134 845	- 80 882
AUTRES PERTES ORDINAIRES		- 84 042	-	- 84 042
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		1 928 351	1 775 482	152 869
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 226 933	- 80 043	- 146 890
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		1 701 418	1 695 439	5 979
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	- 61 913	61 913
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 701 418	1 633 526	67 892

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 23 291 417 TND en 2016 à 30 139 050 TND en 2017. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	variation
VENTES LOCALES	13 223 000	11 827 578	1 395 422
VENTES STEG	5 840 786	3 977 661	1 863 125
VENTES EXPORT	10 423 210	7 709 329	2 713 881
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	29 486 996	23 514 568	5 972 428
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	652 054	- 223 151	875 205
TOTAL PRODUCTION	30 139 050	23 291 417	6 847 633

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2017, 93 881 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	35 118	33 172	1 946
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	58 763	3 779	54 984
TOTAL	93 881	36 951	56 930

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2017, 20 804 496 TND contre 15 504 704 TND au titre de l'exercice 2016, enregistrant ainsi une hausse de 5 299 792 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	22 754 353	13 210 359	9 543 994
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	526 928	369 741	157 187
VARIATION DE STOCK	- 3 273 281	1 768 817	- 5 042 098
ACHATS NON STOCKES	539 870	515 380	24 490
ACHATS DE MARCHANDISES	266 905	301 454	- 34 549
RRR/ACHATS	- 779	- 656 247	655 468
TRANSFERT DE CHARGES	- 9 500	- 4 800	- 4 700
TOTAL	20 804 496	15 504 704	5 299 792

6.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice 2017 à 3 970 114 TND contre 3 982 806 TND en 2016. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	2 819 262	2 694 407	124 855
AVANTAGES EN NATURE	14 468	14 147	321
INDEMNITÉS	410 995	395 213	15 782
CONGÉS	205 839	215 735	- 9 896
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	713 297	663 304	49 993
TRANSFERT DE CHARGES	- 193 747	-	- 193 747
TOTAL	3 970 114	3 982 806	- 12 692

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 626 232 TND au titre de l'exercice 2017 ainsi détaillés :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	18 705	4 145	14 560
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	736 139	707 695	28 444
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	-	25 007	- 25 007
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DE STOCKS	1 170 298	1 223 047	- 52 749
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	37 797	58 280	- 20 483
TOTAL DOTATIONS	1 962 939	2 018 174	- 55 235
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 223 046	- 1 754 458	531 412
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	- 221 632	221 632
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION A. A. COURANTS	- 113 661	-	- 113 661
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-	-	-
TOTAL REPRISES	- 1 336 707	- 1 976 090	639 383
TOTAL	626 232	42 084	584 148

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 552 983 TND, en passant de 1 947 966 TND au titre de 2016 à 1 394 983 TND au titre de 2017.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	16 167	16 163	4
SOUS TRAITANCE	6 233	-	6 233
LOCATIONS	7 312	11 945	- 4 633
ENTRETIENS ET REPARTIONS	146 021	174 194	- 28 173
PRIMES D'ASSURANCE	76 849	76 098	751
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	28 193	8 775	19 418
HONORAIRES	205 333	207 862	- 2 529
COMMISSIONS SUR VENTES	92 477	54 765	37 712
SÉMINAIRES ET FORMATION	20 134	10 950	9 184
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	30 788	16 013	14 775
TRANSPORTS	204 143	172 258	31 885
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	173 298	176 280	- 2 982
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	34 642	41 187	- 6 545
COMMISSIONS BANCAIRES	108 347	89 607	18 740
PÉNALITÉS	16 590	338 953	- 322 363
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	48 000	2 000
IMPÔTS ET TAXES	279 537	574 724	- 295 187
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	- 6 025	5 815	- 11 840
TRANSFERT DE CHARGES	- 95 056	- 75 623	- 19 433
TOTAL	1 394 983	1 947 966	- 552 983

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2017, cette rubrique a enregistré une augmentation de 1 267 654 TND en passant de 612 366 TND en 2016 à 1 880 020 TND en 2017. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	157 614	115 286	42 328
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	81 901	51 011	30 890
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	18 160	3 705	14 455
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	232 738	164 788	67 950
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	80 093	25 830	54 263
PERTE DE CHANGE	1 877 030	679 546	1 197 484
GAIN DE CHANGE	- 630 517	- 440 752	- 189 765
INTÉRÊTS SUR CMT	84 748	29 139	55 609
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 21 747	- 16 332	- 5 415
PERTE/DÉS ÉLÉMENTS FINANCIERS	-	145	- 145
TOTAL	1 880 020	612 366	1 267 654

6.8- PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 401 344 TND en 2017 se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	401 344	402 195	- 851
TOTAL	401 344	402 195	- 851

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2017 à 53 963 TND contre 134 845 TND en 2016 et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	37 800	8 500	29 300
AUTRES GAINS ORDINAIRES	16 163	126 345	- 110 182
TOTAL	53 963	134 845	- 80 882

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 18 avril 2018.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent en 2017 à 84 042 TND :

DESIGNATION	En TND		
	2017	2016	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	84 042	-	84 042
TOTAL	84 042	-	84 042

Les autres pertes ordinaires résultent de l'apurement de créances et d'anciens comptes d'actifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 18 avril 2018.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la variation de trésorerie de la société « SIAME » s'est soldée pour 761 068 TND contre - 374 624 TND au 31 décembre 2016, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	1 053 078	3 068 472
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 1 751 690	- 1 322 500
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1 459 680	- 2 120 596
TOTAL	761 068	- 374 624

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	626 232	42 084
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	145
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	-	-
TOTAL	626 232	42 229

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
STOCKS N-1	11 681 398	13 673 367
STOCKS N	- 15 606 733	- 11 681 398
TOTAL	-3 925 335	1 991 969

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	12 309 704	12 811 550
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 11 919 915	- 12 309 704
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 103 302	1 081 523
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 567 416	- 1 103 302
TOTAL	- 74 325	480 067

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 658 311	3 531 346
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 5 137 308	- 4 658 311
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 550	2 550
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 14 265	- 6 550
TOTAL	- 486 712	-1 130 965

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 199 318	- 2 426 191
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 110 788	2 199 318
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	240 312
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	- 18 680	- 18 680
DIVIDENDES N-1	32 708	32 491
DIVIDENDES N	- 32 820	- 32 708
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 6 736 764	- 6 678 053
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	10 069 615	6 736 764
INTERETS COURUS N-1	- 7 273	- 380
INTERETS COURUS N	12 664	7 273
TOTAL	3 249 600	60 146

7.2.1- DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	2 201 445	2 003 623
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 2 759 907	- 2 201 445
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	24 771 070	23 893 483
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 25 495 696	- 24 771 070
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 79 763	- 29 496
TOTAL	-1 362 851	-1 104 905

7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	79 763	29 496
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 79 763	- 29 496
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	37 800	8 500
TOTAL	37 800	8 500

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
ACQUISITION PARTS CONTACT	-	- 250 000
ACQUISITION PARTS TOUTALU	- 300 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	- 150 000	-
TOTAL	- 450 000	- 250 000

7.2.4- ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	39 670	59 286
TOTAL	39 670	59 286

7.2.5- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	157 458	174 358
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 147 570	- 157 458
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 30 197	- 56 281
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	- 16 309	- 35 381

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 3 700 971	- 4 841 121
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	5 400 000	3 700 971
TOTAL	1 699 029	-1 140 150

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
DIVIDENDES N-1	- 32 708	- 32 491
DIVIDENDES N	32 820	32 708
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 970 800	- 1 664 222
TOTAL	- 970 688	-1 664 005

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 460 739	- 492 466
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	606 245	460 739
ACTIONS RACHETEES N-1	171 425	171 485
ACTIONS RACHETEES N	- 171 425	- 171 425
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	203 322	203 391
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	- 203 322	- 203 323
TOTAL	145 506	- 31 599

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS A MOYEN TERME

DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 652 142	-
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	1 070 515	652 142
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 118 572	- 55 556
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	286 032	118 572
TOTAL	585 833	715 158

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- La société « ELECTRICA »,
- La société « PROSID »,
- La société « PROSID SUD »,
- La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- La société « LE RIDEAU METALLIQUE »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « SAS MAYTEL »,
- La société « LE MEUBLE », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2017.

8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	Situation au 31/12/2017				Situation au 31/12/2016			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
	TOUTALU	10	410	- 348	72	199	390	- 441
CONTACT	-	639	-	639	-	118	-	118
ELECTRICA	908	50	- 112	846	930	39	- 19	950
PROSID	-	-	- 15	- 15	-	-	- 26	- 26
SNC	-	-	- 32	- 32	-	-	- 9	- 9
CAPROMET	3	-	-	3	3	-	-	3
LE RIDEAU METALLIQUE	-	-	-	-	-	-	- 70	- 70
M .H. BEN AYED	-	-	- 22	- 22	-	-	- 43	- 43
SITEL	86	-	-	86	85	-	-	85
SAS MAYTEL	-	141	-	141	-	116	-	116
IAT	-	21	-	21	-	-	-	-

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2017

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU - Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 410 mTND au 31 décembre 2017. En 2017, la « SIAME » a facturé des frais de carburant pour 3 mTND et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 mTND.

TOUTALU n'a rien réglé courant 2017.

b- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2017 ont totalisé 940 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 033 mTND courant le même exercice.

c- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2017 ont totalisé 15 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 204 mTND courant le même exercice.

8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

a- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2017 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a alimenté le compte de « CONTACT » pour 200 mTND et a établi une note de débit pour 5 mTND qui correspond aux intérêts y afférents ;
- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 16 mTND ;
- La société « CONTACT » a réglé 100 mTND en 2017.

8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2017 s'élève à 908 mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 930 mTND courant 2017. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2017 à 908 mTND.

b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2017, s'élèvent à 112 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique.

La « SIAME » a procédé au règlement de 19 mTND courant le même exercice.

c- ELECTRICA - Autres actifs courants

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 37 mTND ; et
- Facturation d'un loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 40 mTND l'an ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 8 mTND.

8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2017, s'élèvent à 16 mTND TTC.

La « SIAME » a réglé 27 mTND de sa dette envers « PROSID » en 2017.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID SUD

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID SUD », courant 2017, s'élèvent à 2 mTND TTC.

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette en 2017.

8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

Les achats réalisés auprès de la société « SNC » courant 2017 s'élèvent à 24 mTND.

La « SIAME » a réglé 24 mTND de sa dette envers « SNC » en 2017 par deux traites non encore échues au 31 décembre 2017.

8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La créance envers la société « CAPROMET » s'élève au 31 décembre 2017 à 3 mTND.

8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE RIDEAU METALLIQUE

Les achats réalisés auprès de la société « LE RIDEAU METALLIQUE », courant 2017, s'élèvent à 17 mTND TTC.

La SIAME a réglé la totalité de sa dette envers la société « LE RIDEAU METALLIQUE » en 2017.

8.2.9- OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 mTND TTC par an. Le solde s'élève au 31 décembre 2017 à 22 mTND.

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 16 mTND.

La société « SITEL » a réglé 15 mTND de sa dette envers la « SIAME » en 2017

8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

En 2017, la « SIAME » n'a rien encaissé au titre des dividendes des années antérieures.

Des dividendes pour respectivement 53 et 43 mTND au titre des exercices 2008 et 2011 ne sont pas encore encaissés par la « SIAME ».

La « SIAME » a comptabilisé un gain de change sur ces dividendes en devises pour 45 mTND.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2017, s'élèvent à 2 mTND TTC. La SIAME a réglé la totalité de sa dette en 2017.

8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

La « SIAME » a facturé des frais de mission pris en charge pour 21 mTND.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 TND totalement remboursé au 31 décembre 2017 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1 500 000 TND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2017 ;

- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8 100 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériels de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 000 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4 850 000 TND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1^{er} rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 000 000 TND. Au 31 décembre 2017, seulement 1 660 mTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 303 mTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de l'AMEN BANK d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 TND, autorisé par le conseil n°134 du 08 mai 2013 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- ✓ La SIAME est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2017, le total des cautions bancaires s'élève à 4 129 103 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	744 217	694 881	-	1 211 694	2 650 792
ATTIJARI BANK	608 310	-	-	-	608 310
AMEN BANK	154 690	251 964	9 000	-	415 654
BT	54 350	-	-	-	54 350
STB	128 020	-	-	20 977	148 997
BH	251 000	-	-	-	251 000
TOTAL	1 940 587	946 845	9 000	1 232 671	4 129 103

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 427 729 \$ soit un total converti de 3 546 337 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR		
	USD	TND
SUPREME	146 340	363 494
GANDT	41 200	102 337
HAINING	430 420	1 069 120
LS INDUSTRIAL	670 214	1 664 745
NINGBO	139 555	346 641
TOTAL	1 427 729	3 546 337

9.5- EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2017 s'élève à 5 347 810 TND.